

## COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

### 7.3 Modalités de désignation des champions en provincial jeunes 2026-2027

#### En Garçons

Le champion provincial est issu des équipes inscrites sous le statut « fort » ayant participé au championnat dans les séries « élites ».

*S'il y a une série « élite » dans la catégorie d'âge, nous vous proposons les modalités suivantes :*

**Proposition A :**

L'équipe terminant à la première place au terme du championnat sera l'équipe championne.

**Proposition B :**

Il est proposé de jouer des ½ finale et finale sous forme d'une confrontation directe entre 1 vs 4 et 2 vs 3, sur un terrain neutre désigné par le CP.

Les 2 équipes vainqueurs de la confrontation joueront une rencontre afin de déterminer le champion provincial (toujours sur terrain neutre).

*S'il y a deux séries « élite » dans la catégorie d'âge, nous vous proposons les modalités suivantes :*

**Proposition A :**

L'équipe terminant à la première place au terme du championnat sera l'équipe championne.

**Proposition B :**

Il est proposé de jouer des ½ finale et finale sous forme d'une confrontation directe entre B1 vs A2 et B2 vs A1, sur un terrain neutre désigné par le CP.

Les 2 équipes vainqueurs de la confrontation joueront une rencontre afin de déterminer le champion provincial (toujours sur terrain neutre).

#### En Filles

*S'il y a une série dans la catégorie d'âge, nous vous proposons les modalités suivantes :*

**Proposition A :**

L'équipe terminant à la première place au terme du championnat sera l'équipe championne.

**Proposition B :**

Il est proposé de jouer des ½ finale et finale sous forme d'une confrontation directe entre 1 vs 4 et 2 vs 3, sur un terrain neutre désigné par le CP.

Les 2 équipes vainqueurs de la confrontation joueront une rencontre afin de déterminer le champion provincial (toujours sur terrain neutre).

*S'il y a deux séries dans la catégorie d'âge, nous vous proposons les modalités suivantes :*

**Proposition A :**

L'équipe terminant à la première place au terme du championnat sera l'équipe championne.

**Proposition B :**

Il est proposé de jouer des ½ finale et finale sous forme d'une confrontation directe entre B1 vs A2 et B2 vs A1, sur un terrain neutre désigné par le CP.

Les 2 équipes vainqueurs de la confrontation joueront une rencontre afin de déterminer le champion provincial (toujours sur terrain neutre).

Olivier MONSIEUR  
Président CP BBW

Debora ROMEYNS  
Secrétaire CP BBW